

JEU CONCOURS DU CARQUOIS

Règlement:

Les prochains CARQUOIS (71, 72, 73) comporteront des jeux ou des mots croisés. Ils seront le fil rouge d'un concours se déroulant du 18 décembre 2004 au 01 juin 2005. Les récompenses (car il y aura des récompenses) seront distribuées aux heureux gagnants le samedi 11 juin 2005.

Tout archer de la SGTA (ou quelqu'un de sa famille, conjoint ou enfant) peut (et doit) participer. Les concepteurs des jeux et le Rédacteur en chef du CARQUOIS ne pourront pas y participer (dommage). Les gagnants seront ceux qui auront trouvé et donné le plus de bonnes réponses et dans le temps imparti.

Chaque CARQUOIS comportera un ou plusieurs jeux qui, si vous trouvez les solutions, vous permettront de cumuler des points. C'est le total des points qui déterminera le gagnant et ses dauphins. Répondre à toutes les questions n'est pas obligatoire, mais on perdra ainsi les points non attribués.

Les réponses devront être rédigées sur papier libre et comporter les mentions suivantes : NOM et Prénom de l'archer (ou du membre de la famille); le numéro de la licence FFTA; le numéro du CARQUOIS concerné; la ou les réponses aux jeux, d'une manière lisible et claire. Elles devront être mises sous enveloppe au nom de Marcel Vendé et déposées : soit au bureau, s'il est ouvert, soit dans la boîte à lettres. Elles pourront également soit lui être données directement, lors des permanences, soit lui être adressées à son domicile : 3 rue Marcel Chuteaux, 49100 ANGERS. Aucune réponse adressée après la date limite ne sera prise en compte.

Chaque CARQUOIS indiquera la date limite du dépôt des réponses. D'ores et déjà, nous pouvons vous les donner : le 26 janvier 2005 pour le CARQUOIS 71, le 30 mars pour le CARQUOIS 72 et le 01 juin 2005 pour le CARQUOIS 73.

Le CARQUOIS 73 comportera, en outre, deux questions subsidiaires qui permettront de départager les éventuels ex aequo. Dans le cas d'égalité parfaite entre deux participants, un tirage au sort aura lieu le jour de la distribution des lots.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses auront lieu le samedi 11 juin 2005, dans l'après-midi. Les 5 premiers pourront choisir entre une coupe, 2 casquettes et 2 tee-shirts du championnat de France 2002, offerts par la SGTA, tir à l'arc. Divers autres lots seront distribués aux participants du concours.